

Le **08 novembre 2011** à 20 heures 30, les membres du Bureau de la Communauté de Communes du Bassin de BOLOGNE VIGNORY FRONCLES, se sont réunis dans les bureaux de la Communauté de Communes, sur convocation et sous la présidence de M. Denis MAILLOT.

Etaient présents : Mrs et Mmes Marie-Thérèse DORE, Marie-Thérèse HURNI, Michel COURAGEOT, Gilbert KUHNER, Jean-Eric LAHOREAU, Philippe LESEUR, Francis MAJORKIEWIEZ, Michel PAULIN, Patrice VOIRIN, Jean-Yves ROY membres du Bureau.

Membres en exercice : 11

Membres Présents : 11

Membres Votants : 11

Personnel

Le Président indique qu'il soumettra à la prochaine séance du Bureau, une proposition de modification de postes concernant le service jeunesse. Il sera notamment étudié la possibilité d'intégrer du personnel communal directement à la communauté de communes plutôt que d'effectuer un remboursement de mise à disposition du personnel.

Le Centre de Gestion a transmis le résultat de sa consultation pour l'adhésion à une assurance groupe pour le remboursement des arrêts de travail des agents. Après étude du résultat, le Bureau propose de retenir le groupement GRAS SAVOYE/AXE tel que proposé par le centre de gestion. Ce rapport sera soumis à l'approbation du conseil de communauté.

Décision Budgétaire Modificative

Une ouverture de crédits est nécessaire concernant le chapitre 011 « charges générales ». De même, il convient d'allouer des crédits, par le biais d'une subvention, sur le budget annexe du CIAS, pour la MARPA. En effet, l'établissement aura des charges à payer dès l'ouverture fin novembre. Aucune trésorerie n'étant constituée pour l'instant, il est proposé que la communauté de communes assure le fonds de roulement.

Une DBM sera donc proposée au conseil de communauté, elle sera équilibrée avec les recettes fiscales définitives devant être fournies par la trésorerie générale le 23 novembre.

Au sujet de la comptabilité, M. Lahoreau fait remarquer que les factures du géomètre Claude Martin, ayant nécessité une ouverture de crédits en 2011 alors qu'elles concernaient des travaux de plus de 4 ans pour certaines, auraient pu ne pas être réglées du fait de la prescription quadriennale. Les membres du Bureau conviennent que même si la législation prévoit effectivement le non-paiement de factures pour cause de délais de facturation dépassés, les travaux ont été commandés et effectués. Il convenait donc de les payer.

Economie : Maison de Pays de Bologne

Monsieur Maillot réitère sa demande de réunion de la 1^{ère} commission afin de valider les orientations des services à proposer dans la maison de pays.

Aménagement de l'espace :

Une réunion de présentation des premiers éléments du diagnostic du PLUi est programmée le 5 décembre 2011. Les membres du bureau souhaitent inviter en plus des membres de la commission aménagement de l'espace, l'ensemble des maires des communes.

MARPA : Le Président indique que des portes ouvertes auront lieu du 18 au 25 novembre 2011. Une livraison de plaquettes pour la chaufferie est programmée. Monsieur le Maire de Froncles accepte la mise à disposition de personnel technique pour ces livraisons.

Programme d'Intérêt Général : Les aides de l'ANAH sont en diminution par rapport à ce programme. Cependant c'est au niveau de notre communauté de communes que le nombre de bénéficiaires des subventions est le plus élevé. Le Président informe que la communauté de communes du Pays Chaumontais souhaite se rattacher à cette opération. Les membres du bureau acceptent cette proposition ainsi que la demande de poursuite de l'opération, d'une année. Cette proposition sera soumise à l'approbation du conseil de communauté.

Tourisme : Une réunion conjointe entre la commission « aménagement de l'espace » et la commission « tourisme » a eu lieu. Il est proposé de poursuivre les chantiers d'insertion sur le Donjon de Vignory ainsi que sur la restauration des petits patrimoines des villages.

Micro-crèches : Une enquête sur la fréquentation possible des micro-crèches a été lancée sur le territoire intercommunautaire. Le résultat de cette enquête doit figurer dans le dossier de demande d'agrément auprès du Conseil Général. Concernant les travaux sur Soncourt, le Permis de Construire est déposé. Le plan de financement présente des subventions à hauteur de 80%. Monsieur Maillot indique que le chantier sera pilote au niveau du département, afin que le bâtiment soit équipé de capteurs permettant de fournir des données sur les économies d'énergie, taux d'humidité, variation d'air... L'équipement de ce « laboratoire réel » sera financé par différents partenaires et les données seront exploitées par le Lycée Charles De Gaulle dans le cadre de l'enseignement de la filière technique.

Le Président rappelle que les demandes de subventions pour la DETR doivent être déposées pour le 15 décembre 2011 maximum. Il propose donc de solliciter l'accord du conseil de communauté lors de la prochaine assemblée, concernant les demandes de subventions pour les micro-crèches de Froncles et Bologne.

Ordures ménagères : Une réflexion est menée concernant le règlement des ordures ménagères et la tarification appliquée aux habitations vacantes. Après en avoir délibéré, le Bureau propose de ne pas modifier le règlement qui indique un tarif identique pour les résidences secondaires et les habitations vacantes dont les charges foncières sont toujours dues par les propriétaires.

Divers : M. Lahoreau demande s'il serait possible que la communauté de communes dépose des demandes de subventions au titre de la DETR, de la part des communes. Ceci afin de démontrer la volonté politique des élus par rapport aux projets engagés sur les communes du territoire. Les Maires des communes présents indiquent qu'il s'agit d'une démarche communale propre à chaque commune.

Schéma de coopération intercommunale :

Le Président rappelle que le Préfet a soumis à l'approbation des différentes collectivités du département, un schéma de coopération intercommunale. Il donne le résultat de cette consultation :

La commune de Sexfontaines doit être rattachée à la communauté de communes : aucune délibération contre cette proposition n'a été formulée par les communes membres de l'intercommunalité.

8 communes de la communauté de communes de la Vallée du Rognon, ont délibéré pour rejoindre notre communauté de communes : Andelot-Blancheville, Chantraines, Cirey-les-Mareilles, Mareilles, Rimaucourt, Reynel, Signeville, Ecot-la-Combe. Dans l'optique d'un rapprochement entre la com com d'Andelot-Doulaincourt et celle de Saint-Blin, les élus de ces communes ont préféré une intercommunalité plus cohérente en matière de territoire mais également en matière de compétences.

M. Maillot indique que pour ces 8 communes, il ne s'agira pas d'une fusion de com com mais bien d'adhésions de nouvelles communes. Il n'y aura donc pas de transfert de compétences nouvelles.

La population passerait de 6 350 à 8 900 habitants. Des tableaux sont donnés au sujet de la fiscalité de ces communes et des incidences financières du fait de ces adhésions.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau acceptent à l'unanimité les demandes d'adhésions de ces communes. Des analyses financières plus détaillées seront présentées lors du prochain conseil de communauté avec notamment l'impact de ces adhésions sur les charges de fonctionnement de l'intercommunalité.

Concernant l'intégration du SIVOM les colchiques à la communauté de communes, proposée par le Préfet, aucune délibération contre n'a été émise. Au niveau du fonctionnement, le Président confirme que l'Inspection d'Académie a acté la division du territoire en 3 sites (Bologne, Froncles et SIVOM) en cas de transfert de la compétence scolaire.

Questions diverses :

Monsieur le Maire de Vignory indique qu'il a été contacté au sujet d'une exposition artistique de tableaux, sculptures... réalisées par un Centre d'Aide par le Travail parisien.